

heβδο communiste des P.-O.



Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

DETERMINATION

IL FAUDRA SE BATTRE
EN

202



...Pas tant
que nous!!!

2 € - N° 4004 - Du 05 au 11 janvier 2024



l'Édito

“ Jusqu'à la lie



Evelyne Bordet

Un nécessaire retour sur cette séquence de fin d'année 2023 censée saturer le débat public pour diffuser l'idée que les immigrés seraient d'abord des « *profiteurs* » de prestations sociales, mais surtout de potentiels dangers, voleurs d'emplois, délinquants en tout genre et terroristes en puissance. Qu'importe la réalité pourvu qu'on distille la haine, dans un discours sciemment hystérisé, afin de toujours mieux paver le chemin de l'extrême droite.

À peine la loi immigration votée, le président de la République s'empresse, le 20 décembre, d'annoncer son intention de saisir le Conseil constitutionnel pour « *nettoyer* » un texte dont il est l'instigateur... On croit rêver ! Un jeu de roulette russe avec l'inévitable baiser de la mort du RN qui, en votant

massivement le texte proposé, légitime l'attaque des fondements mêmes de notre démocratie.

Buvant le calice jusqu'à la lie, Macron sera comptable de l'adoption de mesures d'extrême droite dans le droit français.

L'idée du « *nous d'abord* » progresse et génère une adhésion au discours de préférence nationale sur un terreau de crise sociale, vecteur essentiel de diffusion des thèses d'extrême droite.

Alors que les idées portées par la gauche, sur les services publics, la santé, l'école, le logement, les salaires, sont très largement majoritaires en France, tandis que Marine Le Pen est présentée médiatiquement comme l'alternative principale à Macron, la gauche, divisée, ne réussit pas à imposer ses valeurs et sa vision du monde dans le débat public. La rendre audible sera l'enjeu majeur de l'année à venir.

A l'aube de cette nouvelle année, où m'incombe la tâche de formuler un vœu constructif, mon regard se tourne vers Magen et Maoz Inon dont les parents ont été tués lors de l'attaque terroriste du Hamas, le 7 octobre. Quelques semaines après le drame, l'une des petites-filles a demandé si « *on pouvait réparer grand-père et grand-mère* ». Magen et Maoz ont répondu : « *il y a quelque chose que nous pouvons réparer. Et aussi naif que cela puisse paraître, nous pouvons réparer le monde.* » Puissent-ils dire vrai...

Toute l'équipe rédactionnelle et administrative du TC présente à chaque lectrice, chaque lecteur ses meilleurs vœux

2024

Annonces

- **Les Rendez-Vous de Saint-Estève. Rencontre littéraire avec Laurent Rivelaygue**
Mardi 9 janvier à 18h30 – Théâtre de l'Étang.
- **L'association Cuba coopération 66 accueille le Consulat de Cuba**
Samedi 13 janvier de 9h30 à 17h – Maison des communistes, 44 avenue de Prades à Perpignan.
- **Rifle du PCF**
Dimanche 14 janvier à 15h – Caves Ecoiffier (salle Thérèse Rebull) à Alénya.
- **Vœux des communistes de la section Albères-Méditerranée-Illibéris**
Vendredi 19 janvier à 18h30 – Salle Gavroche à Elne.
- **Rifle des communistes illibériens**
Dimanche 21 janvier à 15h – Salle municipale à Elne



Centre Culturel Jean Ferrat
CABBESTANY

Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621
N° ISSN 1279-2039

Gérant / Directeur de publication :
Jean Vilert
Maquette : Corinne Coquet
Une : © Corinne Coquet
Illustrations : © Delgé
Impression : Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)

Webmaster :
Corinne Coquet / Dominique Gerbault
Publicité :
Richard Siméon

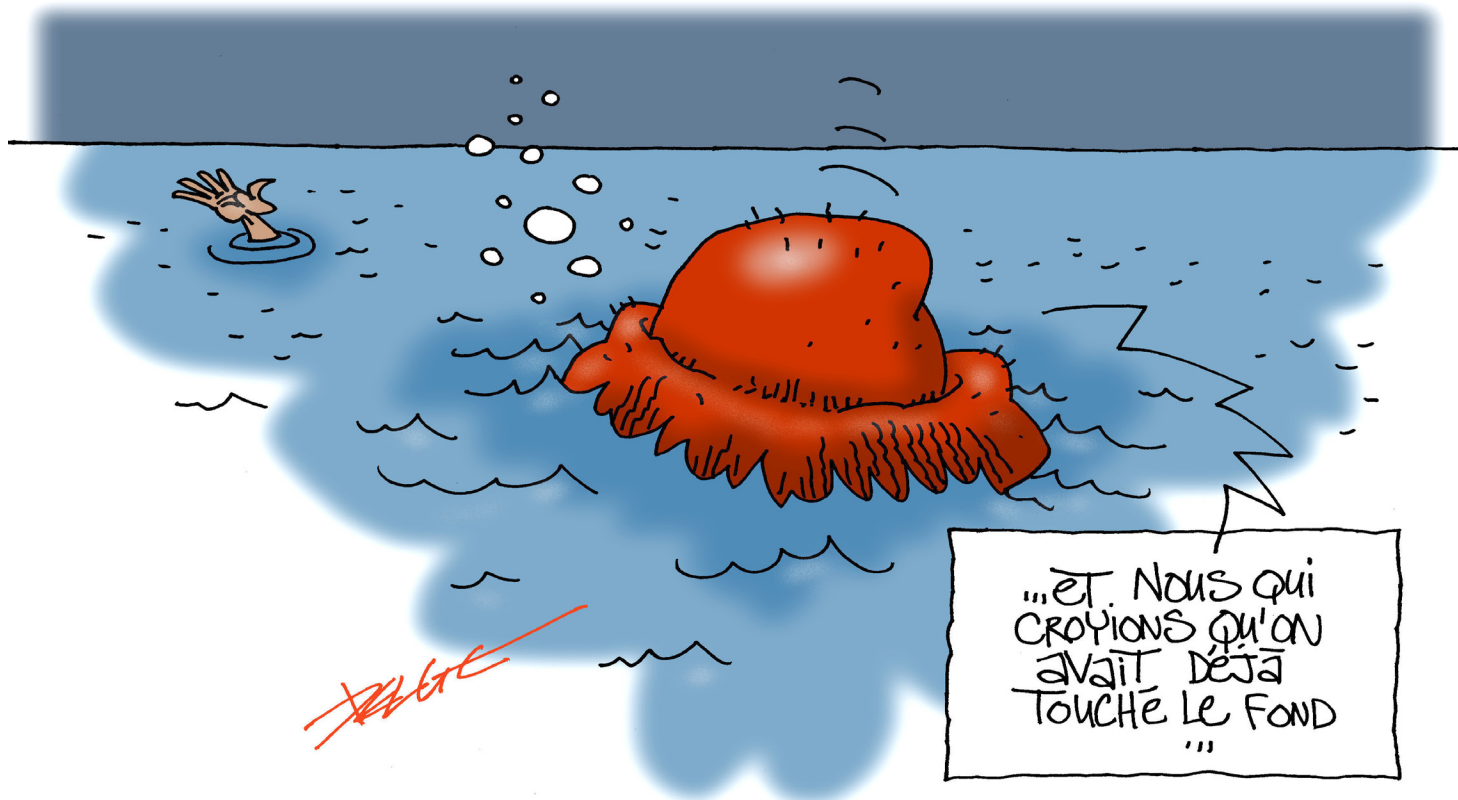


Habilité à la parution
de vos annonces
légales.
Contactez-nous par
mail : legales@letc.fr

Bilan Macron 2023

Reculs démocratiques et sociaux

Situation des migrants : peut-on encore descendre plus bas ?



Le Président a mené une véritable régression de civilisation : retraites, assurance chômage, RSA, immigration, lycée professionnel... Le tout arrosé de multiples 49.3 pour clouer le bec à la représentation nationale.

Retraite : six mois de lutte

Durant près de six mois, la mobilisation contre la réforme des retraites a suscité des manifestations d'une ampleur sans précédent, avec des millions de personnes dans les rues. La réforme vise à équilibrer le système en reculant l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans, mais le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) conteste le bien-fondé des arguments gouvernementaux. Des mobilisations ont lieu dans toute la France, réunissant près de 2 millions de manifestants. La réforme est définitivement adoptée le 15 avril par un passage en force avec le 49.3.

Lycée professionnel :

une main d'œuvre malléable pour le patronat

Après le dézingage du lycée général (et du bac en particulier) et avant celui du collège, Macron s'est attaché à saccager ce qu'il reste du lycée professionnel alors même que les enseignants viennent de subir avec la réforme Blanquer une importante dégradation de leurs conditions de travail. Macron, le VPR du MEDEF, veut offrir une main d'œuvre bon marché subventionnée à coup de millions d'argent public en augmentant substantiellement les heures en entreprises au détriment des heures d'enseignement.

Assurance chômage : les précaires lésés

La réforme de l'assurance-chômage frappe de plein fouet les privés d'emploi les plus fragiles. Les salariés aux carrières discontinues vont accuser une baisse du montant de leur allocation et des difficultés à

ouvrir des droits. À partir du 1^{er} janvier 2024, la durée minimum d'indemnisation passe de 6 à 5 mois. Fini le principe du « *un jour travaillé, un jour indemnisé* ». La durée des allocations chômage dépendra de la situation du marché du travail. Si le taux de chômage global est inférieur à 9 % et qu'il n'a pas progressé de plus de 0,8 % sur un trimestre, la durée d'indemnisation sera réduite de 25 %.

France Travail : 15h de travail obligatoire

Le gouvernement a jugé bon d'introduire un nouveau dispositif imposant une inscription d'office à France Travail qui remplace Pôle Emploi, pour bénéficier du RSA. Elle sera assortie de 15h de travail hebdomadaire obligatoire en contrepartie des aides perçues. Les plus pauvres sont au banc des accusés de la Macronie. Cette réforme du RSA est une machine à broyer.

Loi immigration : les digues sautent

Le texte avait déjà été repoussé une première fois en août 2022. Approuvée en conseil des ministres, en février 2023, la loi compte faciliter les expulsions d'étrangers. Un boulevard ouvert pour le RN. Une nouvelle fois ajourné, le projet de loi a été l'objet d'intenses tractations entre le gouvernement et la droite sénatoriale réclamant notamment la suppression de l'Aide médicale d'État. Rejeté par l'Assemblée nationale, c'est le texte du Sénat qui a été approuvé par le Parlement. Un texte voté grâce au soutien de l'extrême droite, qui conditionne les aides sociales à un délai de carence, jusqu'à cinq ans.

Dominique Gerbault

Vent debout contre la loi immigration

Une loi liberticide

Le Parlement a définitivement adopté la loi sur l'immigration le 19 décembre par 349 voix (dont les voix des Républicains et du Rassemblement national) sur 573 votants après de viles tractations politiques.

Les médias ont tourné en boucle pendant des mois sur deux mesures du projet de loi immigration : la régularisation par le travail sur des métiers en tension et la suppression de l'aide médicale d'état (AME). Finalement, le gouvernement a retoqué la première mesure : ce sont les préfets qui auront le pouvoir d'accorder ou non le titre de séjour, d'un an, à condition d'avoir résidé en France pendant trois ans et travaillé pendant au moins les douze derniers mois, et au vu de la « réalité » des activités professionnelles et de l'insertion sociale de la personne. Quant à l'AME, les LR ont renoncé à sa suppression, moyennant la promesse d'une réforme du dispositif début 2024.

“ **Les mesures adoptées n'ont rien de « gentil avec les gentils »** »

Les jeunes confiés à l'ASE avant 16 ans devront prouver l'absence de lien avec leur famille dans le pays d'origine. Un fichier de suivi sera mis en place et seront exclus du dispositif les enfants ayant eu affaire à la justice. L'étranger dans un couple mixte devra désormais attendre 5 ans de mariage avant de solliciter la **nationalité française**. Les jeunes nés

en France de parents étrangers ne deviennent plus automatiquement Français à leurs 18 ans. Ils devront en faire la demande entre 16 et 18 ans.

Le regroupement familial sera conditionné à des « *ressources stables, régulières et suffisantes, à un logement décent, à une assurance maladie (?) et à un titre de séjour depuis au moins 18 mois.* »

Les étudiants étrangers, outre la majoration par dix des droits d'inscription à l'université inscrite dans la loi, devront, lors de leur demande de titre étudiant, déposer une caution.

La protection sociale ne concerne déjà pas les personnes en situation irrégulière, c.à.d. sans titre de séjour. Le Sénat a introduit dans la loi une condition de 5 ans de séjour régulier pour bénéficier du droit au logement opposable, aux allocations familiales ou à l'allocation d'autonomie.

Les étrangers malades n'auront droit au séjour que s'ils ne peuvent pas être soignés dans leur pays, ce qui est déjà le cas, à moins que « *l'engagement du pronostic vital* » soit avéré. Sur avis du juge administratif, le secret médical étant levé.

Pour tout étranger voulant entrer en France un **diplôme de français** niveau A1 (débutant)

sera exigé. Pour obtenir la carte de résident ce sera le niveau B1 (avancé) au lieu du niveau A2 (intermédiaire). Par ailleurs l'accompagnement par Pôle emploi sera conditionné par l'assiduité aux cours de français.

Des quotas migratoires seront fixés par le Parlement pour les trois ans à venir, même si cette mesure est considérée comme inconstitutionnelle par le camp présidentiel.

Ajoutons pêle-mêle l'allongement de la durée exécutoire de l'OQTF, de l'assignation à résidence, de l'interdiction de retour sur le territoire (10 ans) et de la rétention administrative ; le retrait du titre de séjour pour atteinte à l'ordre public, appréciation laissée aux préfetures et sujette donc à l'arbitraire ; actes d'état civil valides que si légalisés, refus de l'hébergement d'urgence, etc.

Toutes ces mesures portent atteinte aux droits et libertés des personnes. Surtout elles inscrivent dans la loi la méfiance, le contrôle, voire le harcèlement de personnes qui ne demandent qu'à s'intégrer. Mais Macron l'avoue : il compte sur le Conseil constitutionnel pour rejeter les mesures les plus dures !

A.-M. D.

Retrouvez la version longue de l'article sur LeTC.fr

Appel :

« Monsieur le Président, ne promulgez pas la loi immigration ! »

À la dernière élection présidentielle, des millions de voix se sont reportées sur Emmanuel Macron au second tour pour faire barrage à Marine Le Pen. « *Ce vote m'oblige* », avait assuré le président élu. La loi immigration, véritable marchepied à l'idéologie nationaliste de l'extrême droite, est une trahison de cet engagement solennel pris devant les Français.

Soutenu par le RN, ce texte, adopté sans réel débat au Parlement, fracture le camp présidentiel mais, surtout, les fondements de notre République. En instillant le poison xénophobe de la préférence nationale, en remettant en cause le droit du sol, il bafoue les principes d'égalité et de non-discrimination, socle de notre démocratie fraternelle.

Cette loi de haine et de division fait peser une lourde menace sur le sort de nos semblables, étrangers ou immigrés, donc sur la cohésion de notre société. Elle ouvre la voie au pire. Face à ce danger, nous, citoyennes et citoyens soucieux du vivre-ensemble, appelons le chef de l'État à se ressaisir. Ne promulgez pas ce texte de tous les dangers !



Vent debout contre la loi immigration

Contestations plurielles

Le Parlement a définitivement adopté le projet de loi immigration. Les réactions sont nombreuses et argumentées. Elles dénoncent, pour la plupart, l'escroquerie politique et culturelle qui consiste à désigner l'étranger comme cause des maux. Le racisme y est latent. Elles dénoncent aussi, dans le détail, les effets concrets prévisibles, qu'ils soient sociaux, sanitaires ou économiques. Nous avons ici rassemblé quelques-unes de ces réactions.

Antoine Petit, président directeur général du CNRS, Centre National de la Recherche Scientifique

« En donnant à la France une « image repoussante » pour les doctorantes et doctorants, le texte adopté le 19 décembre va nuire à son positionnement comme grand pays scientifique et à son économie » (...). « Le CNRS accueille dans ses laboratoires près de 29 000 étudiantes et étudiants qui préparent un doctorat. Aujourd'hui, parmi ces doctorantes et doctorants, 40 % ne sont pas de nationalité française. Et seulement un sur cinq d'entre eux restera en France pour travailler, une fois son doctorat acquis. La très grande majorité d'entre eux sont rémunérés, le plus souvent par les universités avec lesquelles nous partageons ces laboratoires. Attirer ces talents fait l'objet d'une compétition internationale importante, car ils sont essentiels pour produire des connaissances » (...) « Alors, bien sûr, on peut vouloir se priver de cet apport extérieur en ne comprenant pas, ou en faisant semblant de ne pas comprendre, tout ce qu'il nous apporte ».

Les syndicats

Sophie Binet, pour la CGT s'est déclarée « très solidaire de millions de personnes qui vivent en France et qui se sentent stigmatisées et attaquées ». La CFDT a publié un communiqué appelant à « s'opposer au sabotage des valeurs de la République » et a demandé à Emmanuel Macron de « ne pas promulguer cette loi qui fait honte au pays ». Force Ouvrière a condamné « un projet de loi contraire à nos principes républicains ». La FSU a fustigé de son côté un « recul inacceptable des

droits des étrangers en application du programme de l'extrême droite ».

Les départements et les P-O.

Le 25 décembre, trente-deux départements rejettent la « préférence nationale », refusent de faire une distinction entre Français et étrangers dans le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie et défendent la solidarité universelle dans un appel rendu public : « Ce texte est un recul pour l'égalité, la justice et une honte pour notre pays des Droits de l'Homme. La discrimination qu'il instaure revient à condamner des femmes, des hommes, des enfants pour leur origine plutôt que de les reconnaître dans leur humanité.

Nous, présidentes et présidents de départements de gauche considérons que cette loi est

une atteinte grave aux droits fondamentaux des personnes de nationalité étrangère, en plus d'être contraire aux valeurs de la République et aux valeurs humanistes que nous défendons ». Hermeline Malherbe, au nom de la majorité départementale, a signé cet engagement.

De nombreux maires, dont Patrice Bessac, maire PCF de Montreuil et son conseil municipal :

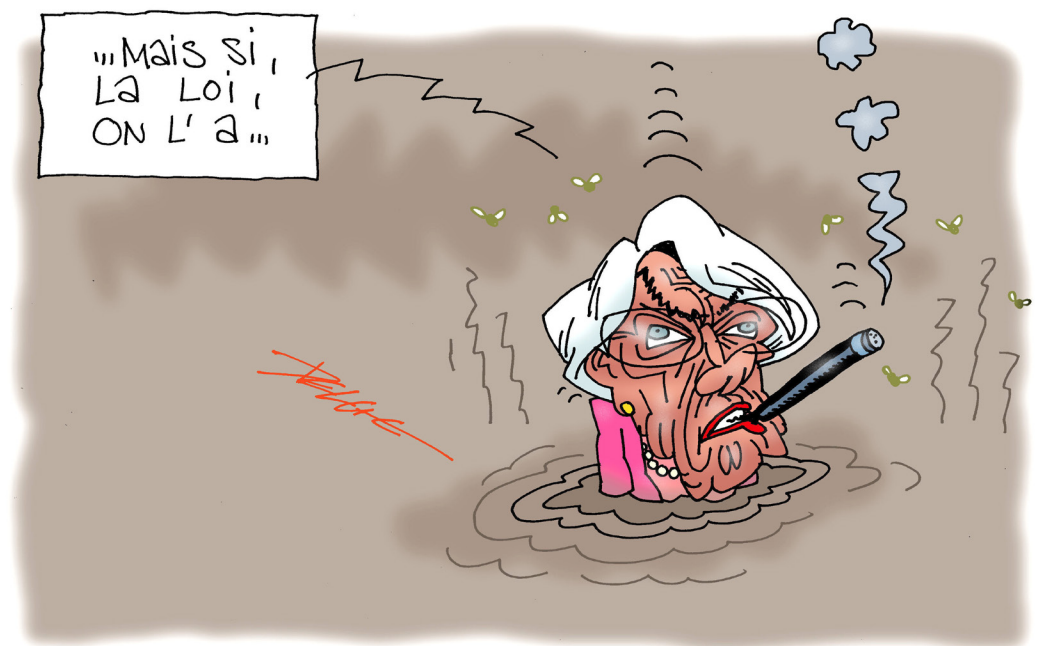
« Au lendemain du vote indigne qui a eu lieu à l'Assemblée nationale, la municipalité de Montreuil a décidé de mettre ses drapeaux en berne, car la République universelle, humaniste et fraternelle est touchée en plein cœur. La loi immigration votée par le Gouvernement, la droite et l'extrême droite est la preuve de l'implosion des valeurs qui fondent

notre nation : remise en cause du droit du sol, durcissement du regroupement familial, allongement du délai pour avoir droit aux prestations familiales, mise en place de quotas migratoires... ». Une manifestation à l'appel de toutes les forces de gauche a eu lieu. « À Montreuil, une personne sur quatre est née à l'étranger. À Montreuil, nous comptons seize foyers et résidences sociales de travailleurs migrants. À Montreuil, l'accès aux soins est facilité pour tous les travailleurs étrangers, avec ou sans papiers. À Montreuil, plus de 1 000 personnes par an suivent des cours de français, avec ou sans papiers ».

De nombreuses associations, agissant sur le terrain, ont, elles aussi, fustigé ce texte. Citons la Cimade, le Mrap, l'armée du Salut, le Secours populaire.

Extraits retenus par Michel Marc

Le prétendu rempart macroniste contre l'extrême-droite : un "en même temps" sans foi ni loi !



De l'utilité des prix Nobel en économie

Les Nobel en économie ne contribueraient pas forcément à résoudre les questions cruciales de nos sociétés.



En 2023, le gagnant du prix « Nobel » d'économie est une gagnante, Madame Claudia Goldin. Sa désignation par le jury a été, comme il se doit, saluée par la presse notamment pour, nous dit-on, avoir fait progresser la compréhension de la situation des femmes sur le marché du travail. Nous ne pouvons qu'être content pour elle, pour les femmes c'est moins sûr – la suite nous le dira. Au-delà de

la notoriété qu'elle va y gagner, notoriété qu'elle saura sans aucun doute monnayer, elle a reçu 9 millions de couronnes suédoises (environ 870 000 euros). Depuis l'invention de ce prix, en la mémoire de Nobel, par la banque de Suède en 1969 ce n'est pas moins de 97 « Nobel » d'économie qui ont été récompensés. Avec tant de brillants économistes la discipline a dû faire des progrès considérables. Comme le prédi-

sait déjà dans les années 1930 l'économiste Keynes, nous devrions avoir maintenant tous les moyens de résoudre la question économique en général. Ainsi, ces prix « Nobel » ont dû contribuer à améliorer la situation économique de l'ensemble de la population et ce de par le monde entier. Pourtant le chômage demeure, il y a toujours des crises, des pauvres, des États et des ménages sont toujours endettés, des balances commerciales déficitaires...

Combien d'autres prix Nobel faudra-t-il avant de résoudre ces questions ?

La réponse est simple : une infinité n'y suffira pas. Pourquoi ? Parce que l'économie est une science sociale, pas une science exacte. Après avoir échoué à en faire l'égal d'une science mathématique (même si les étudiants en souffrent encore aujourd'hui), la tentation est d'en faire une science expérimentale. Demandez donc à Madame Esther Duflo, française et prix « Nobel » d'éco-

nomie, et spécialiste d'expérimentation. L'expérimentation conduit, quasiment toujours, à l'idée de processus incitatif, spécialité du lauréat prix d'économie « Nobel » français, Jean Tirole.

Un exemple de processus incitatif expérimental bien connu, sous le vocable de *nudge*, est celui de la mouche dans les urinoirs de l'aéroport d'Amsterdam Schiphol. Cette mouche incitant les hommes à la viser, permettrait de réduire les dépenses pour nettoyer les toilettes des hommes. Pour les filles, on n'a pas encore trouvé l'animal à dessiner au fond de la cuvette.

Cependant, posé ainsi, le problème élude les questions essentielles : qui nettoie les toilettes, dans quelles conditions de travail et avec quel niveau de rémunération et de considération ?

Malheureusement pas les prix « Nobel » d'économie et c'est vraiment dommage car ils auraient au moins servi à quelque chose !

Andefroi

- annonces légales - annonces légales - annonces légales - annonces légales -

AVIS DE CONSTITUTION

LES DIABLESSES
Société Civile Immobilière

Au capital de 200€

Siège social : 12 RUE ANTOINE OLLER 66000 PERPIGNAN.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/12/2023, il a été constitué sous la dénomination sociale LES DIABLESSES une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 12 RUE ANTOINE OLLER 66000 PERPIGNAN

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et de sociétés

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la construction, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La vente à titre exceptionnel des biens dont la société est propriétaire.

Le capital social s'élève à la somme de 200 euros, il est divisé en 20 actions de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur de 200 euros.

Cogérance : Mme PIECHON Sabine, demeurant 54 rue Clisson, Bât F, 75013 PARIS et Mme DUMONT Brigitte demeurant 12 rue Antoine Oller 66000 PERPIGNAN sont désignées en

qualité de Cogérantes.

La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Perpignan.

Pour avis et mention,

Maître Julien TOUSSAINT, Notaire
81 AVENUE MARECHAL JOFFRE
66120 FONT ROMEU

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé le 26 décembre

2023 a été constituée une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Associé :

Madame Liza Michelle Claude SABIN, épouse de Monsieur Julien Guillaume PIC-CIO, demeurant à CANET-EN-ROUSSILLON (66140) 5 rue des trois consuls

Objet :

La fabrication, la vente et la dégustation sur place et à emporter des glaces, coupes glacées, gâteaux et pâtisseries, crêpes, gaufres, bubble waffles, churros, beignets, bonbons, petite restauration salée, boissons chaudes et froides, jus de fruits, smoothies et

granités, l'activité de salon de thé, glacier, confiserie et restauration rapide.

Dénomination : COMBI

Siège social : CANET-EN-ROUSSILLON

(66140), 81 Bis promenade de la Côte Vermeille.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de MILLE EUROS (1 000,00 EUR), divisé en 10 parts de CENT EUROS (100,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 10 attribuées à l'associé unique.

Cessions de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN.

Le gérant est Madame Liza PICCIO née SABIN demeurant à CANET EN ROUSSILLON (66140), 5 rue des trois consuls.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN

Étang de Salses-Leucate

Le sel qui tue

La salinité de la lagune met en grand danger plusieurs espèces végétales et animales. L'avenir écologique s'assombrit peu à peu. Un témoin, Georges Vilacèque, président de l'association « Les marins pêcheurs retraités de l'étang de Salses-Leucate » nous raconte.

Georges n'est plus le jeune homme qui, quotidiennement quand la météo était favorable et clémente, sortait le bateau sur l'étang et s'adonnait à la pêche. Quand c'était « Bonanca ». Ses parents habitaient la « Fount del port », à quelques encablures de Saint-Hippolyte, en pleine nature tout contre les berges de l'étang. « Nous y habitions, à côté d'autres pêcheurs. Notre maison, celle dans laquelle nous nous trouvons, est aujourd'hui plus que centenaire. À 14 ans, je voulais faire ce que faisait mon père. Juste après mon certificat d'études. Un jour, le directeur de l'école est passé voir mon père pour le convaincre de m'obliger à continuer des études. Mon père m'en a parlé. Je lui ai répondu que je ne ferai rien à l'école ». Et il m'a répondu, « tu embarques de suite ». J'ai commencé le lendemain. À 14 ans, j'étais devenu professionnel marin pêcheur.

La vie lagunaire bouleversée par les travaux d'aménagement

Georges poursuit : « On pêchait les anguilles, les crabes, lous et daurades, et des muges. Ma mère portait les poissons aux marchés (Saint-Hippolyte et Saint-Laurent) en mobylette. Nous fumions aussi dans la cheminée pour pouvoir conserver. La vie était ainsi rythmée et une cinquantaine de petits métiers en vivaient. Avec des petits chaluts, et des petites embarcations (8m environ) souvent tirées par des voiles, on passait la nuit dehors. Aujourd'hui, c'est fini. La salinité trop forte a envahi l'étang. Les crabes sont partis, et les anguilles, rares, ont quasiment disparu. Et d'autres espèces sont en souffrance ».

Il explique ensuite et déplore les aménagements des années 60-70 (mission Racine) de la bande littorale et les risques que ces nouvelles constructions ont engendrés. Georges pointe du doigt les causes de ces reculs : « Les ouvertures calibrées des deux ports, Leucate et Le Barcarès, canalisées et maçonnées, ont favorisé les entrées maritimes salées, qui ont pris le dessus. Précédemment, les « grau* » étaient naturels et végétalisés et permettaient tout à la fois de freiner les entrées maritimes et d'abriter et protéger les espèces (surtout les anguilles) lorsqu'elles changeaient de milieu. Ils permettaient aussi les échanges utiles d'eau. Nous avons alors bloqué le Port-Barcarès avec les petits bateaux, les lamparos, où nous demandions un dispositif pour pouvoir maîtriser les entrées salées. Nous avons perdu le combat. Ils ont fait le port avec de grandes ouvertures non végétalisées ». Le tout tourisme, la bétonisation et l'aménagement du littoral étaient en route. Aujourd'hui, il reste quelques pêcheurs, trois, qui font aussi la petite pêche en mer.



La barque, témoin d'une époque d'activité, rénovée par l'association.

La végétation de bordure touchée de plein fouet

Il y avait les algues qui s'accumulaient et des herbiers à Zostères. Et les arbustes endémiques, dont les tamarins (Tamaris d'Afrique, Ophrys miroir...), ombrageant et protégeant les derniers mètres des bordures lacustres. Telles des mangroves. Aujourd'hui, les arbres meurent, peu à peu, touchés par l'excès de salinité. Ils étaient des abris pour la faune aquatique et terrestre, oiseaux et insectes. Le paysage change. La terre blanchit.

L'étang, la lagune, s'est formée il y a plus de 20 000 ans. 54 km² auxquels il faut ajouter 23 km² de zones humides. Il est alimenté en eau douce par un bassin versant de 162 km² et par un apport d'origine Karstique (Fount Estramar). La question est aujourd'hui posée de son avenir écologique.

Michel Marc

*Grau : Chenal faisant communiquer un étang côtier avec la mer



La végétation, l'herbe et les tamarins crèvent de trop de sel.



Georges devant la cheminée de fumage centenaire.

Forêt de la Massane

Une marche sur Paris pour donner l'alerte



Joseph Garrigue, conservateur de la Réserve naturelle de la forêt de la Massane, a écrit un courrier. Il nous invite à réfléchir et à réagir. Samedi 13 janvier, il partira à pied pour Paris. Extraits.

« Nous sommes spécialistes de la nature, nous avons un nom ou presque pour toutes les roches et minéraux, les fleurs, les arbres, les insectes, les champignons, les escargots, les oiseaux... de tout ce qui fait la diversité présente sur terre. L'une de nos missions principales est d'assurer une veille sur l'évolution de la nature. Nos prédécesseurs nous ont laissé des écrits, des collections, des témoignages précieux de la diversité autrefois présente (fleurs, insectes, oiseaux, mammifères, etc.). Et nous, dans les espaces protégés où nous travaillons, nous enregistrons tous l'effondrement de cette diversité depuis des dizaines d'années. Nul territoire n'est épargné. Nous sommes les témoins de ces massacres ». Il poursuit : « La forêt de la Massane, où je travaille depuis 31 ans, est classée au patrimoine mondial de l'humanité depuis 2021, elle est classée en réserve naturelle depuis 50 ans.

C'est un des espaces les mieux connus de la planète avec 45 000 espèces répertoriées. Toutes les études menées sur ce site, montrent qu'une des raisons principales de l'effondrement de cette diversité est liée aux activités humaines, et en particulier à l'utilisation massive de biocides, pesticides et molécules de traitements de nos animaux domestiques ».

Et il décide alors, gravement : « Dès ce week-end, je mets fin à mon contrat de travail et j'entame une marche sur Paris pour faire entendre ma voix, notre voix, en emportant avec moi dans mon sac à dos, les 45 000 espèces qui représentent, rien qu'à l'échelle d'un vieil arbre, des milliards de voix, pour demander l'arrêt immédiat des pesticides dans notre pays ».

Propos recueillis par Michel Marc

Environnement

Le Golf ! Le Golf !

Les travaux ont commencé à Villeneuve-de-la-Raho. C'est le quotidien départemental, l'Indépendant, qui nous informe. On croit rêver. L'incongruité d'un tel projet ne cesse d'interroger.

L'activité en elle-même, la pratique du golf, n'est pas contestable en soi et en certains endroits, en France, elle façonne même de jolis paysages protégés, de grande qualité et de grande beauté. Mais privés. Passons aussi sur le fait qu'il soit un loisir ou un sport plutôt bourgeois, plutôt réservé à une catégorie grégaire de pratiquants à fort pouvoir d'achat. Restons magnanimes. Mais là, à cet endroit, dans cet environnement général particulier, localement, cela ressemble fort aux pistes de ski en plein désert arabique, à la clim dans les stades du Qatar, ou aux pelouses dans le désert libyen. Cela ressemble fort à une provocation, à un bras d'honneur fait à tous ceux qui, forts du simple bon sens, déploient des montagnes d'imagination pour adapter intelligemment nos vies aux changements climatiques en cours. Citoyens ou élus. On pousse aujourd'hui les collectivités à supprimer les pelouses, à raison, on les in-

cite à transformer leurs stades en y installant des pelouses synthétiques, à raison, on invite les citoyens à ne plus arroser ou à moins arroser, toujours à raison. Et là, paf ! On aménage et installe des hectares d'herbe verte ! Quelque chose ne tourne pas rond. Mais nous aurions

tort de n'y voir que des conséquences hydrologiques apparentes. Il y a aussi le projet immobilier. Six cents logements, c'est un grand village, c'est entre 1 500 et 2 000 habitants, ce sont des véhicules qui circulent, des services publics à adapter, des commerces à installer, des eaux usées à évacuer, de l'eau potable à consommer. Tout cela entre Perpignan et Villeneuve-de-la-Raho, où chaque matin et chaque soir de l'année, des citoyens brûlent quelques litres de carburant et perdent de précieuses minutes de vie, pris dans les embouteillages. On est tombé sur la tête. Ces friches agricoles n'ont-elles que cet avenir dans la banlieue proche de la ville-préfecture ? Ce serait, à coup sûr, un désastre.

M. M.



Photographie

La poésie du regard



© Guilhem Respaut

Mais qui est Guilhem Respaut, le touril, vainqueur du prix jeunesse du Festival Off de Visa pour l'image ?

Au détour des sentiers et des couchers du soleil, entre les couleurs fauves de l'automne, et les clairs obscurs des pierres médiévales de Latour-de-France, Guilhem a cultivé sa sensibilité de photographe.

Peut-être faut-il se plonger au cœur de l'enfance ? Déjà très jeune, ses grands yeux rêveurs pénétraient et touchaient le cœur des adultes. Peut-être faut-il aussi farfouiller dans les souvenirs de maternelle et ceux de ses petits camarades quand Jannick Loupias, leur professeur, construisait et réalisait des court-métrages inlassablement primés aux festivals des films scolaires.

Le temps passe, Guilhem est un élève brillant, il avance jusqu'au bac. Puis, arrête son parcours sociétal « *raisonnable* » à la faculté de médecine. Son cœur artistique battait plus fort ! Appareil photo à la main, ses pas l'emmènent jusqu'à l'IDEM pour une formation en alternance en audiovisuel.

“ J'ai besoin de mon regard ”

De passage à Paris quelques semaines dans le cadre d'un stage, son boitier croise la réforme des retraites. Un événement qui va le marquer, comme il le dit : « *j'ai besoin de mon regard pour exprimer les choses* ». Il immortalisera le mouvement social sur la pellicule. Ce qui lui vaudra, entre autres, sa récompense lors du Festival Off de Visa.

L'art de l'image est une histoire de famille, il s'essaye également à la vidéo avec son cousin pour une société de production locale. À ce sujet, il cultive le souhait sincère de réaliser un documentaire. Dans notre société actuelle, photos et vidéos demeurent les reines des médias. Pour l'instant et dans le cadre de ses études en alternance, il trace des allers-retours entre ici et les Pyrénées-Atlantiques puisqu'il endosse ses responsabilités d'assistant de production au sein de l'agence de communication Mayocoko à Bidart.

Entre ses souhaits d'explorer et découvrir d'autres pays comme le Laos et le Vietnam, et sa puissance créatrice, nul doute que nous reverrons prochainement la grande silhouette fine de Guilhem affirmer et accéder à ses rêves artistiques.

Olivier Patrouix Gracia

En Català



«Any nou, vida nova»

- Ja hi sem. «Any nou, vida nova». S'han acabat aquests dies de consumisme, de fer cagar el tió, de menjar més del compte i de veure caganers als pessebres.

- Dit d'aquesta manera les tradicions catalanes de cap d'any semblen un curs d'escatologia.

- Deu ser el meu subconscient que vol que tot això s'acabi i que girem full.

- Encara falta el dia de Reis, cavalcades, més regals i més menjars. Tot i que el dia de Reis és més important al sud també ho celebrem aquí.

- A més de celebracions religioses ara caldrà ser monàrquic. I triar per la corona entre el tortell d'anís amb fruita confitada o la galeta de frangipana, el primer mes català i el segon mes francès?

- Jo me nego a triar i menjaré les dues coses. A més de tortell amb crema d'ametlla sempre se n'ha fet en terres catalanes.

- Veig que comences l'any amb esperit conciliador i encara penses en menjar.

- És que el mes de gener és el mes dels bons propòsits. En resum, tot lo que hem sigut incapaços de fer fins ara ens proposarem realitzar-ho aquest nou any.

- Normalment aquests propòsits formen part d'aquestes coses que duren « *de Nadal a Sant Esteve* », són de molt curta durada.

- Malgrat tot hem de fer algun desig per l'any nou. El problema és que hi ha tantes per arreglar en aquest món que sabríem pas per on començar.

- « *Aigua de gener, tot l'any va bé* ». Això ens aniria bé. Mes centrem-nos en el terreny d'aquesta crònica setmanal.

- El que hem vist a terres catalanes al 2023 és que allà on ha arribat al poder la dreta i l'extrema dreta, al País Valencià o a les Illes Balears, l'anticatalanisme i els atacs a la llengua s'instal·len. Ara han canviat el dia de festa institucional de la Diada de les Balears que se celebrava el 31 de desembre. Es commemorava l'entrada a Mallorca del rei Jaume Ier al 1229 i la incorporació a la corona catalanoaragonesa; els nous governants ho han considerat massa català i han buscat una altra data al setembre.

- Sem al 2024 o al 1984 de Georges Orwell ? Seguim, i en català si us plau.

C&C

Top14 - Boxing Day

Le Père Noël est USAPiste

Des sang et or euphoriques renversent Bayonne (36-10).

En ce 22 décembre, à quelques minutes du coup d'envoi, elle était seule la tramontane à ne pas retenir son souffle. Une défaite de l'USAP face à l'Aviron Bayonnais et tout espoir de maintien se serait fatalement... envolé. Même Jacky, le supporter le plus fanatique, avait... peur de perdre, étant données les prestations pas entièrement abouties auxquelles les joueurs de l'USAP nous avaient habitués. Mais, en cette avant-veille de Noël, les sang et or avaient décidé de se libérer enfin et d'offrir un magnifique cadeau à leurs 13 800 fidèles supporters.

Bayonne a pris une leçon de rugby

Oh non, tout ne fut pas parfait, en particulier les sept touches perdues par les Catalans. Peut-être Éole y était-il pour beaucoup. Et à part ça ? Le capitaine de l'Aviron Camille Lopez n'hésite pas à lancer que « Bayonne s'est fait rouler dessus ». En effet une USAP euphorique et grandiose a traversé à six reprises la ligne d'essai adverse pour six

réalisations de la meilleure facture. Des Catalans consistants et appliqués ont su maîtriser le vent que ce soit de face ou en seconde période lorsqu'il soufflait dans leur dos. Cette prise de confiance collective et individuelle a permis à l'USAP d'enregistrer un premier bonus offensif, inédit depuis plus de vingt mois. La cathédrale était en fête. Une ambiance à laquelle le supporter n'était plus habitué. Pour preuve cette ola qui n'arriva pas à démarrer alors que voici une décennie elle endiait le stade Aimé-Giral.

Les sang et or doivent s'imprégner, pour les matchs futurs, du positif. L'USAP jouera encore sous pression car cette belle victoire lui permet de recoller aux clubs qui étaient devant au classement. Aussitôt la fin du match sifflée, se posait une question au sujet du déplacement à Castres le 31 décembre à quelques heures du réveillon. Faut-il aligner la même équipe ou faire jouer des remplaçants sachant que six jours plus tard les Oyonnaxiens débarquent à Aimé-Giral. Pour un match, tout comme celui de Bayonne, qu'il sera interdit de perdre. Mal de cap !

Jo Solatges

Saint-Sylvestre n'est pas Castrais

L'USAP l'emporte à Castres (13-17).

Castres n'est pas le stade idéal pour essayer de ramener des points de l'extérieur car de nombreuses équipes, même les plus huppées, y ont rendu les armes (1 défaite en 39 matchs). Bien sûr les Catalans, qui souffrent hors de leur cathédrale, paraissent avant le coup d'envoi la victime désignée pour des Castrais désireux de conserver une chance de finir aux six premières places qualificatives. Trop dur pour l'USAP ? Depuis treize saisons, les Catalans étaient repartis du stade castrais battus, étrillés parfois, mais jamais vainqueurs. La Ligue et Canal avaient décidé de programmer ce dernier match du Boxing Day, comme ils l'appellent, le dimanche 31 décembre à 14 h, à peine à quelques encablures du réveillon de fin d'année. Les autres équipes avaient combattu la veille ou le jour précédent. Un match sans enjeu, pensaient-ils ! Une équipe catalane qui n'avait jamais gagné à l'extérieur et qui n'avait, de fait aucune chance de venir titiller des Castrais qu'ils pensaient invincibles. Que nenni ! Les Catalans ont signé la belle perf du dernier cap de setmana de 2023. Avec



sérieux et beaucoup d'application les sang et or ont construit une victoire inoubliable, étriquée certes, acquise grâce à un essai au pied des poteaux, deux minutes après la sirène. Un exploit pour lequel tout fut loin d'être parfait avec huit ballons perdus en touche (encore !), mais une victoire qui doit beaucoup à un pack qui s'affirme comme très redoutable, un pack qui marche sur les adversaires du Top 14. Un pack de mam-mouth, disent déjà cer-

tains ! Et à côté des défenseurs qui vont au charbon, qui se battent becs et ongles dans les rucks pour finir par décourager l'adversaire même lorsqu'il joue dans ses pénates.

Une USAP conquérante à l'orée d'une année 2024. Ah si Dame Coupe du monde n'était pas venue priver les Catalans de deux victoires face à Pau et à Paris ! Mais des beaux jours attendent, à coup sûr, les sang et or et leurs supporters.

Molt bon any a tots !

Jo Solatges

Cinéma

Vivre ensemble, 27^e " Maghreb si loin, si proche "

Inexorablement témoigner que la vie est subtile, que l'amour pousse entre les interstices, et que la terre est une ; même si elle ne tourne pas rond. Tel est le message que le festival fera vivre parmi nous du 13 au 27 janvier.

Grâce à l'initiative de Cinémaginaire, chaque mois de janvier depuis 27 ans, dans des lieux des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, *Maghreb si loin si proche* rapproche les deux bords de la Méditerranée, s'aventurant même parfois un peu au -delà. Avec chaque année un titre différent et toujours porteur du même espoir : Vivre ensemble.

Un plus grand nombre de documentaires

Quatorze lieux désormais pour *Maghreb si loin si proche*, avec 24 films dont 14 documentaires. On note, saurait-on dire pourquoi ? une progression du nombre de films documentaires : 14 contre seulement dix films de fiction. Six de ces documentaires proviennent de France, pour les autres, Algérie, Maroc, Tunisie et même un du Sénégal. Les dix films de fiction sont pour six du Maroc, deux viennent de Tunisie, un seul d'Algérie. Quatre d'entre eux sont réalisés par des femmes. Parmi ces films, citons *Indivision* de Leila Kelani (Maroc) qui concerne la cession d'un héritage, *Déserts* de Faouzi Benkédi (Maroc), *Reines* de Yasmina Benkima (Maroc), *Omar la fraise* (un bandit à l'ancienne) d'Elias Belkeddar (Algérie). Il y aura comme à l'habitude divers accompagnements : expositions, ateliers, repas, pour lesquels on se renseigne en chaque lieu. Le festival est organisé par l'Association Cinémaginaire, l'Association Cinémaude, les villes d'Alenya, d'Argelès-sur-Mer, de Cabestany, d'Elne, de Port-Vendres, l'Association Coup de Soleil, l'Institut Jean Vigo de Perpignan, les Ciné-rencontres de Prades, les ciné-clubs de l'Aude et des personnes individuelles.

Y. L.

Lieux et dates du festival : Cabestany : 13 et 14 janvier ; Gruissan, le 15 ; Banyuls-sur-Mer le 16 ; St-Paul-de-Fenouillet et Quillan le 17 ; Alénia et Lézignan-Corbières le 18 ; Prades le 19 ; Argelès-sur-Mer le 19 et le 20 ; Limoux le 21 ; Ferrals-les-Corbières le 22 ; Port-Vendres le 23 ; Canet-en-Roussillon le 24 ; Perpignan les 23 et 25 ; Elne les 27 et 28.

Renseignements : 06 89 55 96 98 - www.cinemaud.org. Tarif : partout sauf exceptions : 5 €. Cartes avec prix préférentiels selon les lieux (se renseigner sur place).

27^e FESTIVAL DE CINÉMA 2024
Boulevard Laïque des Cultures

Maghreb
Si loin... Si proche

Vivre ensemble...
DU 13 AU 28 JANVIER

Cabestany	13 et 14
Gruissan	15
Banyuls-sur-Mer	16
St-Paul-de-Fenouillet	17
Quillan	17
Lézignan-Corbières	18
Alénia	18
Prades	19
Argelès-sur-Mer	19 et 20
Limoux	21
Ferrals-les-Corbières	22
Port-Vendres	23
Canet-en-Roussillon	24
Perpignan	23 et 25
Elne	27 et 28

Renseignements : 06 89 55 96 98 - www.cinemaud.org
Organisé par Cinémaginaire, l'Association Cinémaude, les villes d'Alénia, d'Argelès-sur-Mer, de Cabestany, d'Elne, de Port-Vendres, l'Association Coup de Soleil, l'Institut Jean Vigo de Perpignan, les Ciné-rencontres de Prades, les ciné-clubs de l'Aude et des personnes individuelles.

www.cinemaude.org / cinemaude@free.fr / 04 68 37 95 39
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Livre

Parenthèse entre Aude et Pyrénées-Orientales

Marie-Claire Baco-Baesa vient de publier chez Balzac *En pays d'étangs* qui met en scène une femme à un moment crucial de sa vie.



La crise sanitaire est désormais un thème fort dans la littérature, notamment le confinement, ce moment hors du temps, quand tout est à l'arrêt. Un moment propice à l'introspection. C'est, pour Anne, l'héroïne d'*En pays d'étangs*, l'occasion de se replonger dans un épisode marquant de sa vie. Durant le confinement, dans sa jolie maison des hauteurs de Banyuls avec mari et enfants adolescents, cette chercheuse en biologie (au laboratoire de Banyuls) reprend une série d'articles rédigés quelques années auparavant pour un magazine américain sur la pêche à l'anguille dans l'étang de Bages-Sigean. Ce travail de recherche l'avait amenée à rencontrer Pierre, un des derniers pêcheurs d'anguille. Cette rencontre en forme de coup de foudre et la découverte d'un univers qu'elle

ne soupçonnait pas seront pour elle l'occasion de faire le point, de réfléchir à sa condition d'épouse, de mère, d'intellectuelle. Elle réalise son besoin d'avoir, à l'instar de Virginia Woolf, « une chambre à soi » c'est-à-dire un espace pour se réaliser. Le livre documente avec précision la précarité qui frappe aujourd'hui les représentants d'une pêche ancestrale. Les préoccupations écologiques n'en sont pas absentes mais le vrai sujet est l'attachant portrait d'une femme qui s'assume, qui saura mettre au positif un épisode douloureux mais fécond. Elle n'en sera que plus forte pour reprendre le cours de sa vie, affronter le passage du temps.

N. G.
Balzac éditeur 18€

Où sortir ?

Perpignan

Instut Jean Vigo | Mardi 9 janvier à 19h | Projection - **Il Boom** | 6€/réduit 5€. Vendredi 12 janvier 19h | Projection - **Robocop** | 6€/réduit 5€.
Archipel | Jeudi 11 janvier à 19h | Concert - **Orchestre National du Capitole de Toulouse** | De 12€ à 30€. Vendredi 12 janvier à 12h30 | Concert - **Quartet Jazz** | 8€.
Boitaclous | Mercredi 10 janvier à 20h30 | Spectacle - **Le clan des divorcées** | 42€ / réduit 34€.

Argelès-sur-Mer

Rue des Matelots | Dimanche 7 janvier à 15h | **La parade des rois mages** | Gratuit.

Banyuls-sur-Mer

Avenue de la République | Samedi 6 janvier à 18h | Animation musicale - The Troupe (rock). **Village gourmand** | Gratuit.
Église paroissiale Saint-Jean-Baptiste | Dimanche 7 janvier à 16h | Concert - **L'heure musicale des amis d'Alain Marinaro** | 12€/réduit 10€.

Céret

Salle de l'Union | Dimanche 7 janvier à 17h | **Concert du Nouvel An** (musique classique) | 18€/réduit 15€.

Le Boulou

Complexe des Echards | Samedi 13 janvier à 20h | Repas **Ollada** et animation musicale avec **l'orchestre Eden** | Réservation à l'office de tourisme avant le 10 janvier 2024 20€.

Rivesaltes

Palais des fêtes | Samedi 13 janvier à 21h | Concert - **Les accordés swing** | 10€/enfant 5€.

Torreilles

Place Louis Blasi | Samedi 6 janvier à 20h | Concert **Al Chemist** | Gratuit.

Toulouges

La distillerie | Dimanche 7 janvier à 19h | Soirée clôture Noël de la distillerie - concert **Massbeat** | Gratuit.

Roman

« Balade au Bout de la Volonté »

Ce jeune écrivain prometteur nous offre un récit captivant qui transcende les frontières, tout en nous invitant à plonger au cœur de notre propre réflexion et de notre humanité.

A seulement 24 ans, Arthur Argoud, jeune écrivain au parcours universitaire mêlant le sport et la psychologie, s'immerge dans une aventure littéraire unique qui le conduit aux quatre coins du globe. Son premier arrêt : la Suède. Dans une quête perpétuelle d'action plutôt que de quiétude, les rencontres marquantes, la philosophie et la découverte récente de la bonne littérature sont autant de catalyseurs qui ont incité l'auteur à donner vie à un roman. Animé d'une sensibilité sociologique, il s'attache à explorer le comportement humain dans toute sa diversité, préférant la compréhension par la pratique et l'expérience à une étude théorique exclusive.

Ce voyage littéraire trouve son origine dans un travail collaboratif en Colombie, où l'auteur a partagé des moments privilégiés avec une ancienne journaliste colombienne. Le fruit de cette collaboration, *Balade au Bout de la Volonté*, se présente comme un roman captivant, accessible mais néanmoins riche en nuances.

L'histoire dévoile les péripéties d'un homme, d'un voyageur en apparence ordinaire, amorçant son périple au cœur de la Colombie contemporaine, un pays imprégné de traditions où l'amour et la rencontre avec les habitants façonnent son itinéraire.

À travers son regard singulier et sa plume expressive

Comme l'affirme Platon, « *Si on veut connaître un peuple, il faut écouter sa musique.* » Arthur Argoud embrasse cette notion à travers une narration empreinte de sonorités culturelles, de la préparation minutieuse de son voyage jusqu'aux confins du Canada. Les pages dévoilent ses rencontres fascinantes et ses découvertes culturelles, depuis son arrivée étonnante à Bogotà jusqu'au



pittoresque village de Pacho, son exploration de la forêt amazonienne et des rivages de la mer des Caraïbes. Chaque étape offre une occasion de découvrir le monde à ses côtés, pas à pas.

Il nous invite à la réflexion sur des questions fondamentales telles que le passage du temps, la beauté, la mort et les souvenirs. *Balade au Bout de la Volonté* se révèle être une expérience littéraire à la fois poétique, comique et profondément émouvante. En explorant la nature humaine, le roman interroge notre essence même et nous pousse à méditer sur ce que nous sommes.

Corinne Coquet

Balade au bout de la volonté, éditions Spinelle – 18€



Une insulte de plus au monde du travail

Une nouvelle distinction pour Bernard Arnault. Commandeur des Arts et des Lettres et promu grand officier de la Légion d'honneur en 2011, le PDG du groupe LVMH a rejoint le cercle prestigieux des grand 'croix, plus haute dignité de la Légion d'honneur, dans la promotion du 1^{er} janvier 2024. Classé depuis 2019 comme la plus grande fortune européenne, il occupe depuis décembre 2022, en alternance avec l'Américain Elon Musk la première place du classement mondial des milliardaires. Sa mainmise sur les médias français, son recours aux paradis fiscaux et ses rela-

tions avec le pouvoir politique sont régulièrement dénoncés. Si les personnalités distinguées œuvrent toutes « *au service de l'intérêt général* », on cherche en quoi Bernard Arnault répond à cette définition. Comme l'affirmait Macron lors de son interview télévisée du 22 décembre, la Légion d'honneur est un Ordre qui n'est « *pas là pour faire la morale* » ... Dont acte ! Les personnes nommées ou promues doivent acheter leur décoration auprès de la Monnaie de Paris. Pour grand 'croix le coût s'élève à 884,50€.

Une somme ! Ne devrait-on pas organiser un Arnaultthon ?

E. B.

Suivez-nous



Latour-de-France

Pas de deux

Vincent Colomès, danseur et Sveta Trushka, violoncelliste, proposaient au centre culturel Pierre Cazenove un concert dansé « sur les chemins de Bach et de Casals. » Superbe.



© Olivier Patrouix Gracia

Beaucoup de monde samedi soir dans le centre culturel tout juste rénové de la petite commune des Fenouillèdes. S'y produisaient Vincent Colomès, enfant du pays devenu danseur et chorégraphe de haut vol, et Sveta Trushka, violoncelliste russe installée à Barcelone. Un duo de charme sur des musiques de Bach d'abord, (la suite n°2 pour violoncelle) puis hispaniques (Albeniz, Casals, Granados, De Falla). Duo placé au centre du public, dans une judicieuse proximité.

Ce qui frappe, c'est l'accord parfait, la complicité, le dialogue de regards entre les deux interprètes. Avec la 2^e suite de Bach douce et intériorité font peu à peu la place à la vivacité de la gigue ou du menuet, au déchaînement de la sarabande. Les amples mouvements du danseur, le pas chassé, les bras qui se déploient, tels des ailes, la fluidité des gestes, sont en osmose avec les accents vibrants du violoncelle. Pour la deuxième partie, la tonalité devient plus ardente, sensuelle. Le danseur s'approche du flamenco, joue du zapateado, et la violoncelliste a revêtu un haut de lumières. Beaucoup d'expressivité, de jubilation, la danse se fait presque acrobatique tandis que la violoncelliste manie rageusement l'archet. Seule ensuite, elle offrira un émouvant *Cant dels ocells*, avant de retrouver son partenaire et encore Bach pour un final étourdissant.

Nicole Gaspon

Rencontre avec Vincent Colomes

Après le concert dansé à Latour-de-France, le danseur et chorégraphe a répondu aux questions du TC.

Comment vous êtes-vous rencontrés Sveta et vous ?

Il y a plus de 10 ans, au moment où mon père était maire de Latour, Sveta jouait dans le cadre du festival de musique classique. Nous nous sommes rencontrés à cette occasion. C'était à la fin du mandat de mon père, ça lui faisait plaisir qu'on se réunisse Sveta et moi, pour un concert dansé. Pour la première fois, je dansais à Latour, ce n'était pas rien ! C'était en 2013.

Quel a été votre parcours ?

D'abord la danse classique dans un conservatoire municipal en banlieue parisienne. Il fallait que je danse. Ensuite, le conservatoire régional de Paris, puis le national, j'ai fait carrière d'abord en danse classique, dans deux compagnies, puis j'ai bifurqué. J'avais la curiosité et le besoin d'explorer d'autres langages. J'ai dansé avec Roland Petit au ballet national de Marseille. J'avais envie d'explorer d'autres choses en danse contemporaine. C'était très riche, d'abord trois ans aux Pays-Bas, puis deux ans au Portugal.

À la trentaine, j'ai eu envie de travailler avec un chorégraphe pour approfondir mon travail. Pendant deux ans à Barcelone avec Ramon Oller, puis j'ai quitté sa compagnie pour une année sabbatique. J'ai alors rencontré le chorégraphe Emilio Greco dans une compagnie à Amsterdam. Là, c'était très clair, je voulais travailler avec cette personne, nous avons collaboré huit ans.

Au sein de sa compagnie j'ai commencé à enseigner et ça m'a passionné. Parallèlement, j'ai découvert le flamenco avec un prof formidable. Au terme de mon aventure hollandaise, j'ai désiré approfondir ce langage du flamenco qui a toujours été au fond de moi.

Certains rythmes, certaines énergies, certaines intentions, ont tout de suite physiquement parlé à mon corps. Par exemple, pour mon diplôme du conservatoire de Paris, on devait choisir une variation. J'ai choisi une chorégraphie de Béjart, très « *aflamencada* ». Ce solo pour moi, a été une révélation ! Puis, toujours pour l'examen, j'ai réalisé une composition personnelle sur l'art de la fugue de Bach.

Comment créez-vous vos tableaux ?

La *Suite numéro 2 de Bach*, on l'avait présentée il y a 10 ans. Les suites pour violoncelles de Bach, on peut les travailler et les explorer sans cesse. Avant que je fasse la connaissance de Svet, elle avait l'idée de proposer un concert, nous avons donc mis nos listes de compositeurs en commun.

Pour la deuxième partie du programme, je désirais traverser les Pyrénées. La gigue et le flamenco sont des danses d'origine populaire. J'ai voulu exprimer la sensualité de ces danses. Dans la gigue, je trouve aussi des accents très forts, très marqués, un peu comme les « *bulerias* » du Flamenco, c'était intéressant de travailler ces énergies.

Pour clore sur du Bach et réaliser une révolution, finir par ce que j'ai commencé et ouvrir ainsi un nouveau cycle !

Propos recueillis par Olivier Patrouix Gracia

Chambres de Métiers

Menaces sur l'emploi

Crise imminente dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat : Les agents en première ligne face à une dégradation continue depuis 2010 et des menaces sur l'emploi.

Depuis 2010, les agents des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) font face à une détérioration constante de leur situation. La Révision Générale des Politiques Publiques et la modernisation de l'action publique ont engendré des changements structurels majeurs dans le réseau des CMA.

Au cours de la période 2010-2022, le gel unilatéral de la valeur du point d'indice des agents par le collège employeurs des CMA a exacerbé la paupérisation, avec des salaires déjà 15 à 20 % inférieurs à la moyenne du marché de l'emploi. L'inflation galopante aggrave encore la situation.

Les réformes successives, telles que la loi PACTE, les lois de finances, et la réforme de la formation professionnelle, combinées à la diminution du financement public et à la ponction sur les réserves financières des CMA par l'État, remettent en question l'existence même des CMA.

Le projet de loi de Finances 2023 prévoit une baisse de 15 millions d'euros de la TFCMA (taxe pour frais de CMA), portant à 60 millions d'euros d'ici 2027. Un rapport ministériel suggère même la vente de biens immobiliers et le licenciement de 1 000 agents sur les 12 000 du réseau.

Le SNCA-CGT dénonce également la décision de France Compétences de réduire les coûts-contrat, impactant l'équilibre financier des CMA. Ces mesures mettent en péril l'apprentissage, malgré les affirmations gouvernementales de le soutenir.

Les conséquences sont déjà visibles : fermetures d'antennes, réduction d'effectifs, ruptures conventionnelles et optimisation des groupes d'apprenants au détriment de la qualité des enseignements.

Face à cette situation, le personnel des CMA est appelé à sauver le sys-



Les personnels mobilisés pour sauvegarder leurs emplois.

tème consulaire, mais l'augmentation de +30% des frais et indemnités de leurs employeurs soulève également l'indignation du SNCA-CGT. Dans ce contexte, les agents des Chambres de Métiers subissent une baisse chronique du pouvoir d'achat, une stagnation des perspectives de carrière, une augmentation des charges de travail et des risques psychosociaux croissants.

Le SNCA-CGT lance un appel urgent pour sauvegarder les emplois, la qualité des formations et la mission de service public des CMA, soulignant que les mesures actuelles vont à l'encontre des ambitions gouvernementales en matière d'apprentissage et d'entrepreneuriat.

Robert Barrero

Vie démocratique

Qui veut la peau d'Anticor ?

La justice administrative a retiré son agrément à Anticor, pilier associatif de la lutte contre la corruption en France. L'association, qui a reçu de nombreux soutiens, n'entend pas en rester là.

Créée en 2002 par le juge Éric Halphen et Séverine Teissier, élue socialiste de Clichy (Hauts-de-Seine), Anticor a pour ambition de « lutter contre la corruption » et « rétablir l'éthique en politique ». L'association regroupe des citoyens et des élus de toutes tendances politiques, engagés pour faire respecter « les exigences démocratiques non partisans ».

Depuis 2015, elle bénéficiait d'un « agrément » du ministère de la Justice. Un dispositif mis en place en 2013, dans le contexte des lois de moralisation de la vie publique et de lutte contre la corruption après l'affaire Cahuzac, qui permet aux associations anticorruption de se porter partie civile, c'est-à-dire de saisir un juge d'instruction indépendant, dans des dossiers de corruption, de prise illégale d'intérêts, de favoritisme, ou encore ... même si la plainte a été classée par le parquet.

Plus de 160 procédures en cours

Le couperet est tombé. Le tribunal administratif de Paris a annulé, mercredi 27 décembre 2023, l'arrêté d'avril 2021 qui renouvelait l'agrément d'Anticor. « Cette annulation constitue une atteinte grave à la démocratie, ainsi qu'aux libertés associatives », a réagi Anticor sur Twitter. Cette décision pourrait, selon l'association, avoir des conséquences sur plusieurs dossiers politico-financiers sensibles. « C'est un cadeau de Noël pour les corrupteurs », a dénoncé l'avocat d'Anticor, Vincent Brengarth.

Evelyn Bordet



Israël-Palestine

La Paix dans l'impasse

Les combats continuent à Gaza sans espoir de trêve pour le moment.

Samedi dernier la guerre entre Israël et le Hamas est entrée dans sa 13^{ème} semaine avec toujours aucune perspective de paix. L'opération militaire israélienne dans la bande de Gaza continue malgré les condamnations de la communauté internationale et plus de 20 000 morts civils. Tandis que la déflagration meurtrière au Proche-Orient ravivée par l'attaque brutale du Hamas du 7 octobre contre les civils israéliens et les installations du Tshal menace de plus en plus de s'étendre au Liban et en Cisjordanie regardons où en sont les différentes propositions internationales concernant le conflit en cours.

L'hypocrisie des acteurs régionaux

L'intervention israélienne dans la bande de Gaza a provoqué une forte levée de boucliers dans les pays arabes surtout de la part de la population de ses pays. Leurs dirigeants ont suivi le pas, mais concrètement mis à part la tentative de médiation qatarie qui a débouché sur une pause dans les combats et la libération d'une partie des otages début décembre la plupart des critiques sont restées lettres mortes. En effet, malgré les discours enflammés et les récents *reductio ad hitlerum** d'Erdogan, la Turquie reste un partenaire économique majeur pour l'Israël. Ainsi l'acier, le ciment, le textile, dont une partie sert à habiller l'armée israélienne, ainsi que le pétrole azéri qui couvre 40% des besoins d'Israël en or noir partent des ports turcs. De même l'Égypte

Quel avenir pour les grands criminels de guerre ?



d'Al-Sissi d'un côté appelle à la désescalade et de l'autre continue de bloquer sa frontière pour les Gazaouis cherchant à s'échapper de l'enfer des bombes.

L'Europe inaudible

Sur le conflit Israël-Hamas l'Europe marche désunie. Entre les critiques réservées de l'Espagne et l'Irlande et les timides appels à la désescalade de la France, la ferme position pro-israélienne des pays de l'Europe centrale ou encore l'Allemagne qui s'oppose au cessez-le-feu, rend aphone le message porté par l'UE.

Les pays du Sud

à l'initiative

Malgré tout, plusieurs initiatives portées par les pays du Sud global redonnent de l'espoir comme la proposition de cessez-le-feu humanitaire du Brésil à l'ONU ou encore la requête portée par l'Afrique du Sud auprès de la cour internationale de Justice à l'encontre du gouvernement israélien. Toutefois, les perspectives de paix restent très éloignées. En effet, l'intransigeance du gouvernement israélien soutenu de façon inconditionnelle par leur allié États-unien, disposant du droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU,

bloque toute solution diplomatique dans le cadre des Nations Unies. De même l'intransigeance du gouvernement israélien laisse peu de chance pour un arrêt de combats. Ainsi comme l'a évoqué de façon explicite le ministre des Affaires étrangères israélien Elie Cohen le mercredi 13 décembre, la guerre contre le Hamas se poursuivra « avec ou sans soutien international ».

Stan

* *reductio ad hitlerum* : procédé rhétorique qui coupe court à tout débat raisonné en assimilant l'interlocuteur aux Nazis.

En détention !

L'Ocean Viking est détenu pour la seconde fois en deux mois, achevant ainsi l'année comme elle avait commencé, avec l'obstruction de l'assistance humanitaire en mer en vertu d'une loi inutile, arbitraire et discriminatoire visant les ONG de recherche et de sauvetage. Celles-ci ont sauvé la vie de près de 1 000 personnes au cours de la semaine écoulée, depuis la veille de Noël. Cette deuxième détention intervient après le sauvetage de 244 femmes, hommes et enfants par l'Ocean Viking qui avait reçu des

instructions claires et l'autorisation explicite des autorités maritimes libyennes et italiennes pour ces opérations. Le 16 décembre 2023, un terrible naufrage a coûté la vie à au moins 61 personnes dans cette même zone maritime. Punir les organisations de la société civile d'avoir effectué le travail de sauvetage que les États européens ne font pas en Méditerranée centrale est une criminalisation inacceptable de l'aide humanitaire.

E. B.

Gégé

Mon pauvre Gégé, tu t'es foutu dans la merde, tout seul, parce que tu as cru qu'à 75 balais on peut continuer à déconner comme à vingt ans sur les gamines qui émoustillent ta libido et tu n'as pas vu qu'une caméra et quelques courtisans écoutaient tes propos salaces. Les temps ont changé...

- Mais, mais, mais... Après une carrière comme la mienne, venir me chercher des noises pour quelques paroles, déplacées certes. Les artistes ne sont-ils pas au-dessus du lot ? Ils vivent leurs désirs plus que d'autres et ont en plus toutes les occasions de le faire : on en remplit les pages des journaux et cela fait rêver le petit peuple...

- Là mon pauvre, tu te trompes grave. Le petit peuple comme tu dis, il en a un peu marre qu'on l'amuse avec les frasques de ceux qui se croient tout permis parce qu'ils sont célèbres et/ou riches. Les femmes en particulier ont fait bouger les consciences. Et toi tu t'es rendu compte de rien ? Tout à ta grandeur inaltérable.

Mais mais mais...

- Mais, mais, mais j'ai dit tout haut ce que certains cochons pensent tout bas, pas plus. Et entre hommes, la chose est courante et ne prête pas à conséquences. La déconne est une partie importante de ma personnalité...

- Je sais que ton adolescence à Châteauroux a été tumultueuse, mais l'âge aidant il est possible de se mettre du plomb dans la cervelle, de respecter les femmes, celles que tu as aimées, et aussi toutes les autres, elles ne sont pas un gibier que l'on tire au jugé. Le propre de notre siècle est d'avoir avancé (pas partout) sur cette voie de la reconnaissance d'une égalité entre les sexes, les femmes ont été les actrices de ces évolutions morales, politiques, sociales, comportementales qui ont en partie changé le monde et toi tu n'as rien vu.

- Mais, mais, mais ... même le président Macron dit que ce n'est pas si grave que cela. Il me soutient parce qu'il croit que, comme lui, je suis un peu de la fierté du pays...

Le Président

- Le président il s'est fait engueuler par sa femme, et il est comme toi il ne se rend pas bien compte que le monde bouge autour de lui et qu'il



serait temps de mettre sa montre à l'heure d'une société qui veut plus de justice, de respect, de solidarité. Quant à tes copains et copines qui te soutiennent, quelques-uns quittent le navire et te laissent aux prises avec des sbires de l'extrême droite qui rêvent que les femmes restent à leurs places de faire-valoir ou de boniches.

- Mais, mais, mais... je dois repartir chez Poutine alors, là où le monde bouge peu...

- Tu te trompes encore, chez Poutine, ça bouge aussi, mais si lentement. Il ne te reste plus qu'à devenir un adulte responsable, raisonnable, agréable, séduisant : à 75 ans, tu as l'âge de ne pas t'enfermer dans des comportements et des propos qui n'ont plus cours. À sortir de tes lourdes bornes machistes. Une moitié de l'humanité, sa part féminine, tente avec difficulté, avec des adversaires farouches, avec de lourds préjugés à vaincre, y compris venant des tréfonds des cultures, de prendre la place qui lui revient dans le monde : la tâche la plus urgente est de soutenir leurs ambitions, et surtout de les respecter. Laisse tes oripeaux de vieux mâle aux vestiaires de ta grandeur passée.

- Mais, mais, mais... mes... mes... mes... oripeaux... Snif, snif !

Jean-Marie Philibert

L'actu vue par **DELGE**

Salinité alarmante dans certains étangs

(d'après le regretté Pierre Dec - mais lui, c'était avec le lac de Genève...)



**8,6 MWh d'énergie verte,
1,2 kWh de chauffage,
7,2 tonnes d'engrais.**

C'est ce qu'on peut produire avec ces biodéchets chargés dans un de nos camions **TUBERT**.

Après, c'est vous qui voyez.

